



Personne de contact :

Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214

**Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange**

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 28 octobre 2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 28 octobre 2026, à 8.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Désignation, à titre exceptionnel, du lieu de réunion de la séance du conseil communal.
- 2) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 3) Office social de Differdange : budget rectifié 2026 et budget initial 2027.
- 4) Projets communaux :
 - a) Modernisation de l'Hôtel de ville (phase 6) – extension et mise en conformité – avant-projet détaillé et devis, article budgétaire 4/ 121/221311/18003 ;
 - b) Acquisition du bâtiment modulaire Um Bock et déplacement vers le site du campus Woier – devis et crédit supplémentaires, article budgétaire 4/910/221312/24008 ;
 - c) Aquasud / extension des espaces indoor et assainissement/modernisation de la piscine en plein air – travaux d'infrastructures – devis, article budgétaire 4/823/221313/19038 ;
 - d) Travaux de rénovation et d'amélioration énergétique de la maison située au 33, avenue Charlotte à Differdange – avant-projet détaillé et devis, article budgétaire 4/132/221312/26005 ;
 - e) Travaux de rénovation et transformations de l'ancienne école ménagère – avant-projet détaillé et devis, article budgétaire 4/910/221313/26044 ;
 - f) Local commercial ancien Presbytère – reprise du fonds de commerce – crédit spécial, article budgétaire 4/493/213000/26076 ;
 - g) Centre Sportif Oberkorn / rénovation et extension du Centre sportif à Oberkorn (SportFabrik) – phase I – devis supplémentaire et décompte 4/822/221311/14012.
- 5) Actes et conventions :
 - a) Contrats de bail agricole visant les terrains situés à Niederkorn et Rodange aux lieux-dits « Auf dem Stronck » et « Le haut de Saulnes » ;
 - b) Contrat de bail à courte durée pour un garage dans la rue du Chemin de Fer à Differdange ;
 - c) Contrat de bail de courte durée pour un local et appartement situés au 58, avenue de la Liberté à Niederkorn.

Convocation à la séance du conseil communal du 28 octobre 2026

- 6) Plan d'aménagement forestier de la forêt communale de Differdange 2026-2035.
- 7) Règlements communaux :
 - a) Modification du règlement communal portant attribution de subsides aux associations ;
 - b) Relevé des nuits blanches officielles pour l'année 2027 ;
 - c) Règlements temporaires de circulation.
- 8) Dossier relatif à l'avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 20 novembre 1991 déclarant zone protégée la réserve naturelle « Prënzebiërg » englobant des fonds sur le territoire des communes de Differdange et de Pétange – avis.
- 9) Autorisation d'estimer en justice accordée au collège échevinal pour réclamer des dommages-intérêts liés au relogement, en exécution de l'article 5 de la loi du 19 décembre 2020 relative aux critères de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habitabilité des logements et chambres donnés en location ou mis à disposition à des fins d'habitation, des occupants des immeubles fermés par le bourgmestre d'une part sis à Oberkorn, 79, rue de la Gare, et d'autre part sis à Differdange, 4-6, rue Roosevelt.
- 10) Organisation des cours de langues pour adultes pour le 1^{er} semestre de l'année 2027.
- 11) Dénomination du dojo situé au Hall John Scheuren à Oberkorn.
- 12) Changement au sein des commissions consultatives et des groupes de travail.

Séance non-publique :

- 1) Personnel communal :
 - a) Nomination d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service mobilité ;
 - b) Nomination d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service logement ;
 - c) Nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service médias.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Jean-François LEBLOND

pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint

Guy ALTMEISCH

le bourgmestre